La chartreuse

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **32 (1894)**

Heft 41

PDF erstellt am: **28.04.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-194515

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Trente-deuxième année. N° 41. Samedi 13 octobre 1894.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT:
SUISSE: un an . . 4 fr. 50
six mois . 2 fr. 50
ETRANGER: un an . 7 fr. 20

On peut **s'abonner** aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois.* — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

LES ABONNEMENTS datent du *1er janvier*, du *1er avril*, du *1er juillet* ou du *1er octobre.*

AVIS. — *Les nouveaux abonnés au* **CONTEUR VAUDOIS**, *pour 1895, recevront ce journal gratuitement durant les mois de novembre et décembre de l'année courante. — Prix de l'abonnement : Pour la Suisse, fr. 4,50 ; pour l'étranger, fr. 7,20.*

Curieux détails biographiques sur Mlle d'Angeville.

Dans un précédent numéro, nous avons rappelé que Mlle d'Angeville, qui fit plusieurs longs séjours à Lausanne, où elle était très connue, fut la première Française qui tenta l'ascension du Mont-Blanc (vers 1840).

A ce propos, une de nos lectrices a eu l'aimable obligeance de nous envoyer les lignes suivantes :

Mademoiselle d'Angeville n'était pas tant, même en 1870, « une petite vieille ratatinée » comme vous le disiez dans votre numéro du 29 septembre. Malgré ses quatre-vingts ans, elle était encore d'une étonnante vivacité et d'une grandeur presque au-dessus de la moyenne. Son désir d'arriver à 100 ans de vie était tel qu'elle s'était persuadé d'atteindre cet âge. Lorsqu'elle se sentait malade, elle restait debout, sans se plaindre, sans se soigner, s'imaginant que le mal s'enfuit quand on ne l'écoute pas.

Malheureusement, le 4 septembre 1870 fut plus fort que son désir, car le mot de *république* était pour elle synonyme de carnage et de mort. Les misères de la vieillesse et la peur de la *république rouge* aidant, sa santé s'altéra avec une marche rapide. Elle mourut à Lausanne dans l'hiver de 1870-1871.

En septembre, après la proclamation de la République en France, elle avait quitté Ferney-Voltaire, où elle passait une partie de l'année, pour venir à Lausanne, emportant avec elle ce qu'elle avait de plus précieux, tant elle craignait qu'on en arrivât à tout saccager en France.

Cette crainte excessive s'explique : on disait que les parents de Mlle d'Angeville avaient péri sur l'échafaud de la Révolution. Elle-même racontait qu'elle était née dans une prison, qu'elle avait été nourrie par une chèvre, dont elle avait hérité les dispositions « grimpeuses ».

Ce n'était pas seulement de l'admiration qu'elle avait pour le Mont-Blanc; elle l'aimait. Dans une des chambres de la maison qu'elle habitait à Ferney-Voltaire, en face de la chaîne étincelante, elle avait fait placer à une fenêtre des vitres de différentes couleurs, afin de pouvoir contempler cette cime chérie avec tous les reflets du bleu, du rouge, du jaune et du vert. En parlant de son ascension au Mont-Blanc, elle se plaisait à dire comment, arrivée au sommet du géant de glace, elle était montée sur les épaules d'un des guides, afin de pouvoir dire qu'elle était allée plus haut que M. de Saussure !

On voyait autrefois à Genève, dans les vitrines des papeteries, une gravure représentant l'ascension de Mlle d'Angeville au Mont-Blanc. Quoique très contente, d'un côté, de la publication de cette gravure, Mlle d'Angeville en était un peu vexée; on la voyait, en costume du temps, avec une ample crinoline, traversant une crevasse sur une échelle. Elle ne pouvait admettre qu'on l'eût affublée de cette crinoline, affirmant qu'elle avait fait son ascension en habits du sexe fort.

Mlle d'Angeville n'aimait pas que la montagne et les grandes ascensions, elle avait encore la passion des collections. D'abord, l'étude de la botanique était aussi pour elle pleine de charmes et d'attraits; son herbier était rangé avec un goût et un ordre admirables. Son petit musée était fort intéressant; il contenait toutes espèces de choses, des pierres rares, des coquillages, des porcelaines, des objets précieux, venant de pays lointains, des bijoux, des dentelles, de belles étoffes, etc., etc.; tout était soigneusement étiqueté et classé. Elle montrait tout cela à ses amis, très gracieusement, en racontant l'histoire de chaque objet, et c'était pour nous un vrai jour de fête lorsqu'elle nous faisait admirer ses trésors; il y avait toujours quelque chose de nouveau à voir.

Mlle d'Angeville était juste et droite et s'appliquait à faire triompher la vérité. Quoique catholique, elle se mit en guerre avec le curé parce qu'on avait calomnié la colonie protestante. Il y eut polémique dans les journaux du département de l'Ain. Mlle d'Angeville soutint courageusement la vérité et défendit à outrance ceux que l'on blâmait à tort. — Paix lui soit !

La chartreuse. — Voici quelques détails qui peuvent intéresser les amateurs de cette liqueur. Nous voulons parler de celle qui se fabrique au couvent de la Grande-Chartreuse, près de Grenoble.

« La solitude, nous dit André Balz, du *XIXe Siècle*, est ce que me paraissent redouter le plus les chartreux d'aujourd'hui. On loge au couvent à pied et à cheval; on tient table ouverte pendant la belle saison, et le nez du frère portier s'allonge à l'égal de sa barbe, quand il apprend que celui qui vient visiter le monastère a déjeuné dans l'un des hôtels qui égaient aujourd'hui le pseudo-désert. Ce site sauvage, admirablement choisi pour le recueillement et la prière, séparé du monde à ses deux extrémités par un resserrement de rochers gigantesques, est plus fréquenté en ce moment que le rond-point des Champs-Elysées.

» Aux portes du monastère, les grelots tintent, les fouets claquent, les voitures se croisent, les cyclistes se heurtent, et les postillons « s'attrapent » comme les cochers du boulevard Montmartre. Je n'avais pas franchi de cinq minutes « l'entrée du Désert » que j'avais déjà serré la main à quatre ou cinq Parisiens, d'humeur matinale, qui revenaient de prendre « la verte » sur le comptoir des bons pères.

» Les chartreux sont les gens les plus occupés du monde, laboureurs, forgerons, menuisiers, comptables, hôteliers médiocres, je l'avoue, mais liquoristes incomparables.

» Pour élaborer ce merveilleux breuvage, ils ont aux portes du « Désert », à Fourvoirie, une véritable cité ouvrière avec de vieux airs de forteresse, où s'agite, à travers caves et celliers, une ruche bourdonnante de quatre-vingts domestiques. Il y a une trentaine d'années, quelques frères suffisaient pour descendre une fois par semaine trois ou quatre paniers de chartreuse sur Grenoble. Aujourd'hui, de Grenoble à Voiron, on se heurte tous les jours à la cavalerie et aux charrois du monastère. Les chartreux ont utilisé l'an dernier plus de six mille hectolitres d'eau-de-vie et ils ont des dégustateurs spéciaux qui font, dans les bonnes années, une rafle générale de ce qu'il y a de plus fin sur le marché des Charentes.

» Je m'étais imaginé, sur la foi de je ne sais quel guide, que le secret de la fabrica-

tion tenait à la variété des plantes alpestres dont ils se servaient pour leur distillation. Je me figurais qu'ils s'en allaient mystérieusement cueillir sous les grands bois de sapins des simples inconnues au reste des mortels. Il n'y a de simples ici que ceux qui croient à ces calembredaines. Les chartreux ont dans le monastère un jardin superbe où ils cultivent la mélisse, la gentiane et d'autres plantes odoriférantes qui leur sont nécessaires, comme on cultive ailleurs le chou, la betterave et la carotte.

» Leur prétendue recette est le secret de polichinelle. Tous les distillateurs de profession le connaissent, et c'est ce qui explique pourquoi l'on voit pulluler depuis plusieurs années les « bénédictines », « les gauloises » les, « trappistines » et autres fausses chartreuses qui ont la prétention de supplanter « la vraie ».

» On m'a montré dans les environs l'établissement d'un chartreux qui a jeté le froc aux orties, élevé hôtel contre hôtel, et qui cherche aujourd'hui à faire une concurrence sérieuse à ses copains d'autrefois.

» Je ne sais, pour ma part, ce que valent ses produits, mais on peut assurer qu'en général l'infériorité des imitations est notoire, et aucun palais délicat ne s'y laisse prendre.

» C'est que la supériorité de la « vraie » tient tout bêtement à la qualité des eaux-de-vie qui en sont la base. Or, pour avoir de fines eaux-de-vie, pour les laisser vieillir dans le bois pendant des années, il ne faut pas seulement un palais exercé, il faut des capitaux qui manquent à leurs infortunés concurrents. Aussi peuvent-ils en toute sécurité verser des torrents d'or liquide sur leurs obscurs blasphémateurs; et plus ils répandent cet or dans le monde, plus il en tombe dans leur escarcelle.

Les bénéfices de la chasse.

Un ancien numéro du *Val-de-Ruz*, journal neuchâtelois, nous tombe par hasard sous la main. Nous y remarquons les curieuses réflexions qu'on va lire et qui reprennent toute leur actualité par ces temps de chasse :

Le canton de Neuchâtel possède 421 disciples de St-Hubert. Il y en a parmi eux qui prétendent chasser par intérêt. Cette considération nous engage à examiner la valeur lucrative du métier.

Il faut environ deux années d'exercice pour apprendre à tirer proprement un oiseau au vol ou un lièvre à la course. Un chien doit avoir au moins le même temps de pratique pour seconder convenablement son maître. Pour simplifier le calcul, nous admettrons que tous nos chasseurs sont des Nemrods. Cette supposition est nécessaire à notre théorie, car nous serons obligés d'admettre que le nombre des pièces de gibier abattues correspond exactement au nombre de coups de fusil tirés. Dans la pratique, ce n'est pas tout à fait cela, mais n'importe.

Pendant une saison de chasse dans le canton de Neuchâtel, un chasseur brûle en moyenne un demi kilo de poudre, — prix 2 francs. Ce demi-kilo de poudre projette cinq kilos de grenaille, — 4 fr. 50 cent., et met hors d'usage pour 5 fr. de douilles. On comptera que le chasseur use pour 20 fr. de chaussures, pour 30 fr. d'habits, perd pour 100 fr. de temps, avale pour 50 fr. de réconfortants et donne 15 fr. à l'Etat pour son permis.

Les dépenses que nous mentionnons sont très modestes et réduites aux plus indispensables, parce que nous entendons poser le problème à l'avantage des tireurs.

Du 1er septembre au 15 décembre, nos 421 chasseurs auront ainsi tiré 52 625 coups de fusil et dépensé fr. 93,356 50. Chaque coup de fusil revient donc à fr. 1,80

En supposant que par une chance incroyable, chaque coup de fusil ait abattu une pièce de gibier, il faudra, pour rentrer dans leurs frais, que nos 421 chasseurs aient tué ensemble 5000 lièvres, 30,000 cailles, 7000 perdrix, et 10,625 bécasses.

Tous ceux qui se sont accordé le luxe d'un permis de chasse sauront apprécier l'invraisemblance d'une pareille quantité de gibier abattue dans le canton de Neuchâtel. Ils se souviendront sans doute aussi de ce dicton, un peu exagéré, qui prétend qu'il faut 99 chasseurs pour nourrir le centième.

Lo Betezu.

— Dis-vâi, Sami, tè que t'és abonâ âo « Jeune citoyen » et que te liai lè papâi, qu'est-te cein què cé *Betezu*, qu'on ein dévezè tant, qu'on dit mémameint que cein va no férè vôtâ ? Y'é oïu derè pè la fordze, l'autro dzo, que clliâo dâo Sonderbon lo volliâvont po ti lè diablio et que volliâvont vôtâ *oï* et lè z'autro *na*. Cein sarâi-te petétrè on coveint dè jésuistres et cein va-te onco bailli dâi *coo francs* et onna campagne dè 47 ?

— Oh, na, Abran ! Cé Betezu l'est on afférè coumeint quiet clliâo que prédzont po l'avâi, preteindont que la Confédérachon a bon moïan et que du que le pâo dépeinsâ tant d'ardzeint po dâi fortificachons, dâi z'ambassadeu, dâi rasseimbliémeints, le porrâi bin bailli oquiè âi cantons po lâo z'âidî à tornâ et veri, et propousont que le baillâi à tsaquiè canton dou francs pè téta suivant diéro l'a d'hommo, dè fennès et d'einfants, po ein férè cein que voudrà.

— Eh bin, ma fâi, cein n'est-te pas on boun'afférè ? mè bombardâi se ne su pas d'acoo avoué leu. Diéro cein farâi-te po lo canton dè Vaud ?

— Cinq ceint millè francs.

— Cinq ceint millè francs ! et on n'ein vâo rein ! Foudrâi mettrè on tuteu âi Vaudois ; kâ avoué cé ardzeint on porrâi baissi lè z'impou, lo drâi dè mutachon et lo prix dè la sau. On porrâi bailli dâi pe fortès primès âi concou, et quand lo conseiller démandérà qu'on no refassè lo pont dè la Pierrâire, on lâi porrâi pas repondrè, coumeint l'autro iadzo, que l'ardzeint fâ défaut.

— Eh bin vâi, Abram, tot cein est bon à derè ; mâ faut vairè pe liein què son bet dè naz. Attiuta mè vâi :

— Louis âo dzudzo n'est pas on retsâ ; s'ein manquè bin ; mâ tot parâi tot va bin tsi leu. Sè valets n'ont pas l'ai affautis ; sont adé bin revous, et ne sont jamé à sè quand faut payi se n'écot. Et porquiè ? po cein que lo pére lâo baillè à à mesoura tot cein que lâo faut. Se François a fauta de 'na veste, la lâi fà férè ; se Djan a sè diétons usâ, on lâi ein baillè dâi z'autro et se lo Justin est malâdo, lo pére fâ veni lo mâidzo. Dinsè tot va bin et Louis fâ honneu à sè z'afférès. Ora, se lè valets lâi desont âo bounan : « Pére, bailli-no à tsacon tant, et on ne vo démandéra pe rein », qu'arrevérâi-te ? L'arrevérâi que la mâison âodrâi bintout tot dè gouingoué. Lè valets rupérions sâi po çosse, sâi po cein, cein que l'ont reçu et se pe malheu l'avions fauta d'oquiè, lo pére ne lâo porrâi rein bailli, que cein aminérâi dâo grabudzo pè l'hotô, et cein porâi mau veri, kà on iadzo qu'on est ein bizebille, mau va et on arrevè vito âo betetiu.

Eh bin, cein porrâi bin allâ dinsè tsi no se lè betezugârès aviont lo dessus, et adon, adieu lè z'étalons que la Confédérachon fa atsetâ po qu'on aussè dâi bons tsévaux ; adieu cein que le baillè à clliâo qu'ont fauta d'oquiè po gravâ âi riô dè razâ, et adieu à tot cein que le fâ po férè espargni lè cantons.

Et pi vâi-tou, Abran, lo fin mot dè l'afférè c'est que clliâo betezugârès ruminont oquiè d'autro què dè l'ardzeint, kà coumeint cein va-te que l'est lè petits cantons, que n'arions què cauquiès millè francs, que vollions cé betezu, tandi que lè gros, qu'arions dâi pecheintès sommès, ne lo vollions pas. Y'a oquiè perquie que ne cheint pas tant bon, et l'est po cein que faut vôtâ *na*.

— Ah, Sami ! te m'ein deré tant que c'est dâi z'afférès que ne savé pas.

— Eh bin, c'est dinsè ! Sè faut démaufiâ.

— Adon, se n'est pas po dè l'ardzeint, porquiè crâi-tou que clliâo betezugârès vollions vôtâ *oï* ?

— Po cein binsu que cein lè z'eimbétè qu'on vivè ein pé, et po amenâ dâo grabudzo.

— Ah ha ! eh bin atteindè ! on va vo z'ein bailli dâo betezu !

Le Pressoir du Trabandan.

On écrivait à la *Feuille du canton de Vaud*, en 1826 :

« J'ai eu l'occasion de voir, pendant